

DATE DE CONVOCATION : 27 Août 2020

CONSEILLERS MUNICIPAUX PRÉSENTS : J.L. LEVESQUE – K. GAI - B. LAFAYE –G. MIGNON - M. VILLEGER – MH. AUBINEAU - T. DEGRANDE – P. FRÉON – M.A. CHEVALIER – G. MICHELY – JP DESLIAS – JF CESSAC – P. ORMECHE – K. PERROIS – S. BROUILLET – W. BOURGEAU – E. PISANI – A. DUBRUN – H. ROSARIO – E. CLEMENTEL - S. DELIMOGE – C. NANGLARD - C. RAFIN.

CONSEILLERS MUNICIPAUX AYANT DONNÉ POUVOIR : C. BONNEAU donne pouvoir à P. ORMECHE - F. GUIRAO donne pouvoir à M. VILLEGER - S. RAYNAUD donne pouvoir à C. RAFIN - P. BERTON donne pouvoir à S. DELIMOGE -

CONSEILLERS MUNICIPAUX EXCUSÉS: C. BONNEAU – F. GUIRAO – S. RAYNAUD – P. BERTON

SECRETAIRE DE SÉANCE : A. DUBRUN

OBJET : ÉLECTION DES MEMBRES DE LA COMMISSION DE DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC

Le conseil municipal

VU l'article D 1411-3 DU Code général des collectivités territoriales

VU la délibération n° 2020-76 du conseil municipal du 2 SEPTEMBRE 2020 fixant les conditions de dépôts des listes pour l'élection des membres de la commission de délégation de service public d'ouverture des plis

CONSIDÉRANT que les membres de la commission doivent être élus au scrutin de liste suivant le système de la représentation proportionnelle avec application de la règle du plus fort reste, sans panachage ni vote préférentiel

Cette commission est présidée par l'autorité habilitée à signer la convention de délégation de service public, LE MAIRE, ou son représentant

Les Listes déposées dans les conditions fixées par la délibération n° 2020-76 du 2 SEPTEMBRE 2020 sont les suivantes

Election des titulaires :

Liste : Ensemble, poursuivons et innovons pour Châteauneuf

M. Mickaël Villeger

Mme. Karine Gai

Mme Aurélie Dubrun

M. Bernard Lafaye

M. Patrice Fréon

Liste : Energie et Passion

Mme Claire Tessier

Mme Sylvie Raynaud

